

## AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

48 communes - 33 000 habitants  
(Département des Pyrénées-Atlantiques)  
Recrute

**ANIMATEUR(TRICE) ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT  
LES ETERLOUS – BEDOUS  
Adjoint d'animation H / F  
TEMPS NON COMPLET – CDD du 1<sup>er</sup> septembre au 16 décembre 2026**

**SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION (CATEGORIE C)**

La **Communauté de Communes du Haut-Béarn** accueille sur 4 sites (Josbaig, Arette, Bedous, Lasseube) les enfants de 3 à 14 ans sur les vacances scolaires et les mercredis. Les ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes en répondant aux besoins des familles. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

### **MISSIONS :**

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ALSH :

- Accueillir et encadrer un groupe d'enfants dans le cadre de l'ALSH extrascolaire et périscolaire du mercredi
- Concevoir et préparer des animations en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH et la réglementation en vigueur
- Encadrer et accompagner les enfants au sein de l'ALSH, en sortie et lors des mini-camps
- Proposer des activités adaptées aux enfants et en cohérence avec le projet pédagogique de l'ALSH
- Planifier des temps d'animation dans le respect du rythme de l'enfant
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants
- Relayer les informations auprès de la direction et des parents
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être fonction de direction en l'absence du directeur par dérogation
- Participer à la vie active de l'ALSH, être force de proposition et suggestions et référent au sein de l'équipe d'animation
- Gestion du matériel de l'ALSH

### **PROFIL :**

- Niveau requis : BAFA ou équivalent
- Expérience en collectivité et en animation souhaitée
- Disponibilité, autonomie, réactivité, qualité relationnelle
- Discrétion et sens du service public
- Permis de conduire

### **CONIDITONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PARTICULIERES :**

- Horaires irréguliers, avec amplitude variable
- Rythme de travail et pics d'activité liés aux périodes d'ouverture extrascolaire, représentant 170 heures annualisées sur l'ensemble de la période (soit environ 12 heures hebdomadaires annualisées en termes de rémunération) :
  - Le mercredi pendant les semaines scolaires
  - La première semaine des vacances de la Toussaint

Des temps de préparation sont prévus en amont de chaque période de vacances.

**DEPOT DES CANDIDATURES :**

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé **avant le 19 juin 2026 dernier délai** à :

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn  
CS 20067  
64402 OLORON STE MARIE CEDEX**

**Ou par mail à [accueil@hautbearn.fr](mailto:accueil@hautbearn.fr)**

Pour tout renseignement administratif, s'adresser auprès de Madame HIREL, DRH AU 05 59 10 35 70.

**POSTE A POURVOIR AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2026**